

A COMPLETER OBLIGATOIREMENT

Selon votre situation actuelle, ↙ merci de COCHER :	Pièces à fournir :
☐ Vous êtes actuellement marié ou pacsé ☐ Vous êtes actuellement parent isolé : célibataire, séparé(e), divorcé(e) ou veuf(ve) avant 2019 ou depuis 2019 <i>Indiquez la date de votre séparation :</i> ____/____/____	☐ Copie de l'avis d'impôt 2020 sur les revenus 2019 OU ☐ Copie de la déclaration automatique 2020 des revenus 2019 ou de l'ASDIR 2020 sur les revenus 2019 (Avis de Situation Déclarative de l'Impôt sur le Revenu issu de la déclaration 2020 sur le site internet impots.gouv.fr).
☐ Vous vivez actuellement en concubinage	Pour vous et votre concubin(e) : (Obligatoire même s'il/elle n'a pas de lien de parenté avec l'enfant.) ☐ Copie de chaque avis d'impôt 2020 sur les revenus 2019 (revenus du couple) OU ☐ Copie de chaque déclaration automatique 2020 des revenus 2019 ou de l'ASDIR 2020 sur les revenus 2019 (Avis de Situation Déclarative de l'Impôt sur le Revenu issu de la déclaration 2020 sur le site internet impots.gouv.fr).
☐ En 2020 , votre situation <u>familiale</u> a récemment changé (cas de décès, divorce ou séparation <u>exclusivement</u>) <i>Indiquez la date de votre séparation :</i> ____/____/____	☐ Copie de l'avis d'impôt 2020 sur les revenus 2019 OU ☐ Copie de la déclaration automatique 2020 des revenus 2019 ou de l'ASDIR 2020 sur les revenus 2019 (Avis de Situation Déclarative de l'Impôt sur le Revenu issu de la déclaration 2020 sur le site internet impots.gouv.fr). <u>+ Fournir en plus, impérativement :</u> ☐ Attestation récente de paiement de la CAF. ☐ En cas de décès : Acte de décès. ☐ En cas de séparation / divorce : Ordonnance de non conciliation / jugement de séparation / divorce. En l'absence de jugement : attestation sur l'honneur datée et signée des deux parents, précisant les modalités de garde des enfants et la date de séparation.
☐ L'enfant pour lequel vous demandez la bourse est désormais à votre charge et ne figure pas sur votre avis d'impôt 2020 sur les revenus 2019	☐ Copie de l'avis d'impôt 2020 sur les revenus 2019 OU ☐ Copie de la déclaration automatique 2020 des revenus 2019 ou de l'ASDIR 2020 sur les revenus 2019 (Avis de Situation Déclarative de l'Impôt sur le Revenu issu de la déclaration 2020 sur le site internet impots.gouv.fr). <u>+ Fournir en plus, impérativement :</u> ☐ Attestation récente de paiement de la CAF. ☐ Justificatif du changement de résidence de l'enfant (décision de justice ou attestation sur l'honneur signée des deux parents, précisant la date du changement et les modalités de garde des enfants).
☐ Votre demande concerne un enfant dont vous avez actuellement la tutelle	☐ Copie de l'avis d'impôt 2020 sur les revenus 2019 OU ☐ Copie de la déclaration automatique 2020 des revenus 2019 ou de l'ASDIR 2020 sur les revenus 2019 (Avis de Situation Déclarative de l'Impôt sur le Revenu issu de la déclaration 2020 sur le site internet impots.gouv.fr). <u>+ Fournir en plus, impérativement :</u> ☐ Copie de la décision de justice désignant le tuteur ou de la décision du conseil de famille.